



**UMOA-Titres**  
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics



# TERMES ET CONDITIONS

**EMISSION DE RACHAT ET EMISSION DU TRÉSOR**

**DU 19 JUIN 2023**

**ETAT DE GUINÉE-BISSAU**

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU

But de l'émission	La présente émission de Rachat et émission de Bons Assimilables du Trésor s'inscrit dans le cadre de la gestion active et vise un meilleur profilage de la dette de l'Etat de Guinée-Bissau	
Procédure d'émission	Adjudication d'émission et adjudication à l'envers	

### TERMES ET CONDITIONS : RACHAT

Acquéreur	L'Etat de Guinée-Bissau à travers le Trésor Public, sous la responsabilité du Ministre de l'Economie et des Finances.	
Référence ISIN	GW0000000533	GW0000000343
Nature des titres	Bons et Obligations Assimilables du Trésor	
Maturité initiale	364 jours	3 ans
Echéance	04/09/2023	29/07/2023
Durée résiduelle	76 jours	39 jours
Montant en circulation (en millions de FCFA)	11 000	10 332
Montant alloué au rachat	11 000 millions de FCFA	

### TERMES ET CONDITIONS : EMISSION

Dénomination de l'émission	GW000000xxxx-BAT-JUIN-2024 GW000000xxxx-OAT-JUIN-2026	
Nature des titres	Bons et Obligations Assimilables du Trésor de maturité initiale 364 jours et 3 ans	
Emetteur	Etat de Guinée-Bissau à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.	
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).	
Procédure d'émission	Adjudication ouverte	
Montant minimum à émettre	18 000 millions de FCFA	
Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA
Maturité	364 jours	3 ans

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU

Echéance	17/06/2024	20/06/2026
Taux d'intérêt		6,25%
Taux/Prix	Les soumissions sont faites à taux multiples.	Les soumissions sont faites à prix multiples.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance
Paiement des intérêts	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.
Sûreté des remboursements	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public de Guinée-Bissau et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.	
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le lundi 19 juin 2023 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.	
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les établissements de crédit ;</li><li>- les organismes financiers régionaux ;</li><li>- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;</li><li>- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).</li></ul> <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>	
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.	
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.	
Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur Bons et Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant en Guinée-Bissau. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de	

# TERMES ET CONDITIONS

## BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU

	résidence.
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.
<b>Disposition commune</b>	
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le lundi 19 juin 2023 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	Le lundi 19 juin 2023 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de valeur des titres	Le mardi 20 juin 2023

### Tableaux d'amortissement indicatifs (en FCFA)

<b>OAT 3 ans Intérêts 6,25%</b>					
<b>Echéances</b>	<b>Encours en début de période</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Annuités</b>	<b>Encours en fin de période</b>
20/06/2024	10 000	625	0	625	10 000
20/06/2025	10 000	625	0	625	10 000
20/06/2026	10 000	625	10 000	10 625	0
<b>Total</b>		<b>1 875</b>	<b>10 000</b>	<b>11 875</b>	

<b>BAT 364 jours Taux d'intérêt Précomptés</b>				
<b>Echéances</b>	<b>Encours en début de période</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Encours en fin de période</b>
20/06/2023	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	<b>1 000 000</b>
17/06/2024	1 000 000	0	1 000 000	<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>Intérêts Précomptés</b>	<b>1 000 000</b>	

## **ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE**

### **BENIN**

COTONOU  
Avenue Jean-Paul II  
B.P. 325 RP  
Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82  
Télex : 5211 BCEAO COTONOU  
Téléfax : (229) 31 24 65

### **BURKINA**

OUAGADOUGOU  
Avenue Gamal Abdel Nasser  
B.P 356  
Téléphone : (226)25306015 / (226)25490500  
Télex : BCEAO 5205 BF  
Téléfax : (226) 25 31 01 22

### **COTE D'IVOIRE**

ABIDJAN  
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse  
BP 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00  
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601  
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

### **GUINEE BISSAU**

BISSAU  
Avenue Amilcar CABRAL  
B.P. 38  
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73  
Télex : 289 BCGB1  
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

### **MALI**

BAMAKO  
Boulevard du 22 octobre 1946  
B.P. 206  
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06  
Télex : BCEAO 2574 MJ  
Téléfax : (223) 222 47 86

### **NIGER**

NIAMEY  
Rue de l'Uranium  
B.P. 487  
Téléphone : (227)72 33 30/ 40  
Télex : BCEAO 5218 NI  
Téléfax : (227) 73 47 43

### **SENEGAL**

DAKAR  
Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud  
B.P. 3159  
Téléphone : (221) 33 889 45 45 / (221) 33 823 53 84  
Télex : 21839 BCEAO SG  
Téléfax : (221) 823 57 57

### **TOGO**

LOME  
Rue Abdoulaye FADIGA  
BP 120  
Téléphone : (228) 221 53 84  
Télex : 5216 BCEAO TO  
Téléfax : (228) 221 76 02

---

### **UMOA-TITRES**

**Adresse** : Boulevard Général De Gaulle  
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal  
**Tél.:** +221 33 849 28 28

**E-mail** : [umoatitres@umoatitres.org](mailto:umoatitres@umoatitres.org)